

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 5 MARS 2020

N° 2020-03-09

L'an deux mille vingt, le cinq mars à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt février deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire à Aubres, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 134 Présents (mini 30) : 43
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 253 Présentes : 71 Exprimées par pouvoirs : 94 Total (mini 128) : 165
Quorum atteint

4 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 6 voix)

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC, Françoise CASALINO

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)

Corinne MOULIN

2 représentants des EPCI (porteur de 2 voix)

Jean-Jacques MONPEYSEN, Michel ROLLAND

36 représentants des communes, commune associée et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Louis AICARDI, Jean-Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Marcel BAGARD, Claude BAS, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Pascal BLANC, Jean-Marc BOUVIER, Philippe CAHN, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Jean-Claude DEYDIER, Sébastien DUPOUX, Evelyne GAUTHIER, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Viviane JOTTAY suppléante, Dominique JOUVE, Catherine LANTEAUME, Valéry LIOTAUD, Dominique MALLIÉ, Henriette MARTINEZ, Bernard MATHIEU, Jean-Charles MATHIEU, Franck MUCKE, Jacques NIVON, Catherine NESTEROVITCH, Éric RICHARD, Patrice RIVET, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Philippe SCHOEFFERT, Jean SCHÜLER, Max VASELI suppléant.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER et Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Damien DURANCEAU à André AUBERIC, Roger DIDIER et Philippe DE BEAUREGARD à Claude AURIAS, Michel GREGOIRE à Louis AICARDI, Françoise PINET et Gérard TENOUX à Marcel BAGARD, Pascale ROCHAS et Marie-Pierre MONIER à Sébastien BERNARD, Jacqueline BOUYAC et Nicolas DARAGON à Didier-Claude BLANC, Rosy FERRIGNO et Jérôme MICHELI à Philippe CAHN, Michel BOIS à Pierre DALSTEIN, Jacques RODARI à Stéphane DECONINCK, Sylvie LAMBERT et Michel COUBAT à Evelyne GAUTHIER, Robert GIVAUDAN et Ginette TORTOSA à Marc GUERIN, Alain D'HEILLY à Catherine LANTEAUME, Jeannie DENIEAULT et Dominique GUEYTTE à Henriette MARTINEZ, Abel RIXTE à Jean-Jacques MONPEYSEN, Jean-Marc AUDERGON et Marie-Pierre MOUTON à Corinne MOULIN, Olivier CADIER et Nicolas SOULIER à Franck MUCKE, Jean GARCIA et Claude THOMAS à Eric RICHARD, Pierre COMBES à Didier ROUSSELLE.

Délégués excusés

Béatrice ALLIROL, Pierre-Yves BOCHATON, Monique BALDUCHI, Marie-Claude BUCHER, Françoise CASALINO, Viviane COCQUELET-COURBET, Jean-Marc CORBEL, Christian CORNILLAC, Brigitte DUC, Chantal EYMEOD, Guy FAURE, Alain FRACHINOUS, André GILLES, Christian GODART, Anne-Marie GROS, René MOREAU, André-Bernard ORSET-BUISSON, Roland PEYRON, Claude PIGAGLIO, Pierre SCHIAZZA, Ellen TEN HAAF, Gérard TRUPHEMUS.

Invités excusés

Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons, Juliette TILLIARD-BLONDEL, DREAL Auvergne Rhône-Alpes

Participaient également à la réunion :

Robert GARCIN, suppléant

Christophe BONAL (DDT de la Drôme), Patricia BILCOCCQ (Dauphiné Libéré), Marie-Elisabeth MAZARD (Conseil départemental de la Drôme), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme), Ghislaine SEVE (Trésorerie de Nyons)

Monsieur Didier-Claude BLANC est nommé secrétaire de séance.

Objet : Année Giono – Résidence artistique à Laragne-Montéglin - Choix de l'artiste

Le Président expose,

Par délibération n° 2019-06-12 du 18 juillet 2019, le Comité syndical a approuvé le principe de la mise en place d'une programmation spécifique autour du cinquantenaire de la mort de Jean Giono, autour du thème de la nuit. A cette occasion, il a notamment été proposé de mettre en place une résidence d'artiste dans le cadre des actions d'éducation artistique et culturelle soutenues par le Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette résidence bénéficie d'un financement spécifique et dont le budget a été précisé dans la délibération n° 2019-06-12.

La thématique adoptée était donc celle de la nuit, à partir du thème « Mille et une nuits avec Jean Giono » et il a été proposé de la mettre en place dans le Laragnais, dans la mesure où d'autres initiatives comparables existent dans le Serrois, grâce à l'association « Serres lez arts ». Le Centre hospitalier de Laragne-Montéglin s'est proposé de mettre à disposition un appartement pour accueillir l'artiste et d'éventuels locaux pour des ateliers et la restitution finale.

A la suite de cette délibération, un appel à candidature a été élaboré et diffusé entre le 21 octobre et le 21 novembre 2019. A l'issue de cet appel à candidature, 23 projets ont été adressés au Parc naturel régional des Baronnies provençales. Parallèlement, un comité de suivi a été mis en place rassemblant les partenaires de l'action (collège de Laragne, Médiathèque municipale et municipalité de Laragne-Montéglin, Maison des Jeunes et de la Culture, Université du Temps Libre, Centre hospitalier Buëch-Durance, Direction Régionale des Affaires Culturelles). A l'issue de cette première phase, quatre projets ont été sélectionnés et les artistes ont été auditionnés le 29 novembre dernier.

Le Comité de suivi propose de retenir le projet présenté par Madame Déborah AUBERT, paysagiste et plasticienne qui réside à Marseille. Ce projet est compatible avec le budget de l'opération.

Cette délibération vise à accepter la proposition du comité de suivi et à autoriser le président à signer tout acte lié à cette résidence dans le cadre opérationnel et financier prévu au projet.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de retenir la candidature de Madame Déborah Aubert pour la résidence « mille et une nuit avec Jean Giono »
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS